

### *Pouvoir d'emprunt*

Le ministre des Finances veut peut-être s'attribuer le mérite, à lui et à son gouvernement, du bill C-10, par lequel il demande l'autorisation d'emprunter 7 milliards de dollars pour l'année financière prenant fin le 1<sup>er</sup> avril 1980, alors que le Bill C-7, présenté par l'ancien gouvernement l'automne dernier, demandait des pouvoirs d'emprunt de 10 milliards de dollars pour financer les besoins de trésorerie de la même période. Cette partie du bill C-7, comme la Chambre s'en souviendra, a été supprimée à la demande du parti conservateur, qui a déclaré qu'aucun pouvoir d'emprunt pour l'année 1979-1980 ne devrait être accordé par le Parlement avant que soit présenté le budget pour la même période.

Par conséquent, le bill adopté n'autorisait des pouvoirs d'emprunt supplémentaires que pour l'année financière 1978-1979. Or, dans le bill C-10, les conservateurs font-ils davantage preuve de modération dans les pouvoirs d'emprunt qu'ils demandent au Parlement pour l'année financière 1979-1980 que l'administration libérale dans son projet de loi antérieur? A mon avis, cela n'est aucunement le cas.

Permettez-moi d'expliquer mon jugement. Il y a tout d'abord lieu de noter que plus de la moitié de la présente année financière est déjà écoulée et que le Parlement ne siège pourtant que depuis deux semaines, ayant été inactif depuis le déclenchement des élections en mars dernier. Comment le gouvernement a-t-il obtenu les fonds nécessaires à ses activités, l'argent lui permettant de combler l'écart entre ses recettes et ses dépenses au cours de cette période qui, à quelques jours près, s'inscrivait entièrement dans la présente année financière commencée le 1<sup>er</sup> avril 1980? N'oublions pas qu'avant la dissolution des Chambres, le Parlement n'avait approuvé aucun pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'année financière 1979-1980.

Le gouvernement s'est-il prévalu de pouvoirs d'emprunt que le Parlement avait autorisés et dont il pouvait encore faire usage? Le ministre laisse entendre que oui. Le gouvernement a-t-il utilisé les liquidités disponibles et des sommes empruntées pendant la dernière année financière? On m'a dit qu'au début de la présente année financière, soit le 1<sup>er</sup> avril 1979, le gouvernement avait une encaisse de 6,400 millions de dollars. Le 1<sup>er</sup> août 1979, date des derniers chiffres disponibles, cette encaisse était tombée à 2,700 millions de dollars. Cela signifie que 3,7 milliards de dollars ont servi à financer les opérations du gouvernement pendant les six derniers mois. J'ai aussi entendu dire qu'au cours de cette période, le gouvernement a par ailleurs effectué au total des emprunts nets de 2,8 milliards de dollars. Par conséquent, le financement des besoins de trésorerie du gouvernement, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1979, absorbé au total 6,5 milliards de dollars d'encaisse et de nouveaux emprunts.

Dans le bill C-10, le nouveau gouvernement conservateur demande l'autorisation d'emprunter 7 milliards de dollars pour financer ses opérations d'ici à la fin de l'exercice financier en cours, ce qui revient à dire qu'il aura dépensé ou emprunté, ou encore obtenu l'autorisation d'emprunter en tout 13 milliards et demi de dollars pour financer ses opérations et pour répondre à ses besoins de trésorerie pour l'exercice financier en cours. Pourtant, dans son important exposé économique de juillet dernier, le ministre des Finances avait dit que les besoins de trésorerie du gouvernement ne s'élèveraient qu'à 10 milliards de dollars, et il l'a réaffirmé aujourd'hui.

Je prétends qu'en demandant dans ce bill l'autorisation d'emprunter 7 milliards de dollars, le ministre demande 3 milliards et demi de dollars de plus que lui-même et son gouvernement ont prouvé avoir besoin. Cela représente beaucoup d'argent qui devra être payé par les contribuables canadiens, surtout si l'on songe que sur ces 3 milliards et demi de dollars, ils devront payer 11 à 13 p. 100 d'intérêt, taux très élevé qui a été approuvé et appuyé par le ministre des Finances et par le gouvernement.

Pourquoi le gouvernement demande-t-il, dans le bill C-10, l'autorisation d'emprunter un montant qui, ajouté aux 6 milliards et demi de dollars dont j'ai déjà parlé, excédera de 3 milliards et demi ce dont il a besoin pour combler l'écart que le ministre des Finances prévoyait dans son exposé de juillet dernier entre les recettes et les dépenses du gouvernement? Si mon analyse est exacte, le bill C-10 illustre non pas la sobriété du nouveau gouvernement, mais plutôt sa prolixité. En effet, il demande 3 milliards et demi de dollars de plus que ne l'a prévu le ministre des Finances, ce qui lui donne une réserve de 3 milliards et demi de dollars.

● (1540)

C'est la demande qu'il a faite dans le bill qu'il nous a présenté. Ces 3 milliards et demi de dollars pour lesquels le nouveau gouvernement conservateur n'a pas à rendre compte au Parlement en demandant expressément un nouveau pouvoir d'emprunt pour ce montant. Les conservateurs ont affirmé s'être engagés à traiter le Parlement avec davantage de respect—afin de rendre le gouvernement plus comptable envers le Parlement et pourtant le premier bill qu'ils lui ont présenté concernant des questions financières semble avoir précisément eu pour résultat l'effet inverse. Ils n'ont pas adopté une attitude ouverte et ne se sont pas rendu comptables envers le Parlement.

Le ministre des Finances (M. Crosbie) vient de montrer son mépris envers le Parlement et ses comités en déclarant que si le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques désire qu'il compare il le fera lors de son prochain passage en ville. Il viendra témoigner après le gouverneur de la Banque du Canada. En ce qui le concerne c'est au comité et à la Chambre de se faire à ses habitudes. Voilà bien une drôle de façon de manifester son respect envers le Parlement. Ils font précisément l'inverse de ce qu'ils prêchent, monsieur l'Orateur.

On peut se demander pourquoi au juste ils cherchent à se faire accorder une marge de manœuvre de plus de 3 milliards de dollars sous la forme d'un pouvoir d'emprunt pour lequel ils n'ont jusqu'à présent donné aucune justification. J'entrevois deux raisons possibles à cela. L'une est que le gouvernement dispose maintenant de prévisions qu'il ne nous a pas communiquées et qui tendent à démontrer que la croissance économique pour le reste de l'année financière sera inférieure à ce qu'avait annoncé le ministre des finances dans sa déclaration sur l'économie de juillet dernier. Si tel est le cas, cela signifie que les recettes de l'État seront également inférieures pour cette période à celles qu'il avait prévues. Cela signifie que le gouvernement aura de plus grands besoins en liquidités et enregistrera un déficit plus élevé que prévu. Il devra donc emprunter davantage qu'il ne le prévoyait à l'origine.

Le gouvernement a peut-être une autre raison de demander l'autorisation d'emprunter 7 milliards de dollars, car ce mon-